

Congrès UD - 10 & 11 avril



ACTION CGT 34

Le journal des salariés de l'Hérault

49^{ÈME} CONGRÈS

DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT

10 ET 11 AVRIL 2014 • BALARUC

Cher(e) camarade,

Le congrès de l'Union Départementale se tiendra les 10 et 11 avril prochains à Balaruc. Le contexte, un patronat sans cesse à l'offensive et un gouvernement qui choisit le camp de la rigueur, de l'austérité, qui facilite la remise en cause des acquis sociaux, la casse des services publics, l'abandon de notre système de sécurité sociale.

Les jours ne sont pas heureux, ils sont terribles !

Nos luttes, nos expériences mais aussi nos espoirs nourrissent ce texte.

Le document d'orientation est maintenant achevé, nous avons souhaité que tu en sois destinataire, que chaque adhérent soit partie prenante du débat.

Fruit du travail collectif de la direction départementale et des syndicats qui ont souhaité apporter leurs amendements, le document d'orientation sera notre base de réflexion pour guider les débats du congrès et les orientations de la CGT Hérault.

Un document appelé *rapport d'activité et rapport financier* est envoyé par mail à ton syndicat début mars.

Plusieurs débats préparatoires ont été organisés dans le prolongement de l'assemblée générale du 10 janvier. Des contacts nombreux et approfondis avec les syndicats ont permis de définir les contours de la future direction départementale qui sera élue au congrès.

Le temps d'un congrès, c'est toujours un moment fort pour les délégués et pour toute la CGT.

Notre histoire nous rappelle que les débats peuvent parfois être difficiles, mais nous avons le sentiment que l'heure est venue de tourner une page, de rassembler et organiser toute la CGT de « **S'unir pour agir, se rassembler pour gagner** »

Une seule ambition, le collectif au service des luttes !

Un idéal à partager : **vivre et travailler dignement dans l'Hérault !**

Fraternellement,

Pour la direction départementale
Serge RAGAZZACCI



SOMMAIRE

Document d'orientation

Eléments de réflexion sur les enjeux territoriaux	page 3
Eléments de réflexion sur les enjeux de vie syndicale	page 8
Tableaux adhérents (global FNI)	page 10

Résolution 1 — Responsabilités du syndicalisme	page 13
--	---------

Résolution 2 — Les enjeux revendicatifs	page 15
---	---------

Résolution 3 — Politique de syndicalisation et vie syndicale	page 17
--	---------



Congrès UD - 10 & 11 avril

la
cg
gt
HÉRAULT

*Vivre & Travailler
dignement dans l'Hérault*

The poster features a red background with a white and yellow graphic of four stylized human figures. The text is in white and yellow, with a yellow underline for the slogan at the bottom.

• 49^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT •
• 10 ET 11 AVRIL 2014 • BALARUC •

DOCUMENT D'ORIENTATION

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX TERRITORIAUX

Depuis notre dernier Congrès, la crise s'est durablement installée dans le département et la région avec des conséquences sur l'emploi et le niveau de vie des salariés, des jeunes, des retraités.

La situation est bien plus alarmante que pendant les crises financières de 2008 et 2009, avec un creusement des inégalités sociales et territoriales.

L'Union Départementale a réaffirmé avec force lors de plusieurs initiatives que la fracture territoriale était génératrice d'injustice sociale. Que ce département et cette région ne trouveraient point de salut en privilégiant le tout tourisme.

En décembre 2013, les statistiques INSEE indiquent que 19% de la population de l'Hérault vit sous le seuil de pauvreté contre 14,3% au niveau national. Le revenu médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté est de 763 euros (787 au niveau national) Les jeunes et les retraités sont fortement touchés. Près de 200 000 héraultais vivent sous le seuil de pauvreté pour une population globale de 1 080 823 personnes.

La pauvreté touche plus particulièrement le milieu rural ou le biterrois, un tiers de la population de Béziers vivrait sous le seuil de pauvreté. Le cœur d'Hérault connaît le plus fort taux de chômage de France.

En cause le chômage de masse et de longue durée. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C s'établit à 108 716 dans le département de l'Hérault,

fin novembre 2013. Aux licenciements, s'ajoute une moyenne de 700 ruptures conventionnelles chaque mois.

La situation est particulièrement alarmante, malgré les messages se voulant rassurants émanant des institutions ou des instances politiques. Dans son préambule sur les chiffres clefs de l'économie du Languedoc Roussillon, la CCI parle d'un retournement de tendance négative, en cause le chômage et la faiblesse du pouvoir d'achat.

L'ensemble des secteurs sont impactés y compris ceux qui étaient les moteurs de l'économie régionale et départementale (commerce, construction, santé, aide à la personne, transports)

L'actualité nous pousse au pessimisme puisque, pour l'heure, les suppressions d'emploi sont toujours à l'œuvre dans la production, que les emplois Recherche et Développement et l'université, le pôle santé avec le CHRU subissent les mesures de rigueur et d'austérité, or il s'agit précisément des secteurs d'excellence mis en avant par l'ensemble des décideurs

Dans le fil des campagnes et des actions menées par la CGT, plusieurs voix s'élèvent aujourd'hui pour dire que l'emploi productif est à même de maintenir l'emploi et dégager de la richesse, mais pour l'heure les actes ne suivent pas.

Il y a urgence à redéfinir un projet qui permette de vivre et travailler dignement dans l'Hérault.

EVOLUTION DE LA POPULATION

Notre département est en crise mais il accueille de nouveaux habitants chaque mois, qui sont généralement des jeunes actifs. C'est cet afflux migratoire qui expliquait jusqu'au moment de la crise un taux de chômage élevé malgré un dynamisme économique créateur d'emploi.

Malheureusement depuis 2009, l'afflux migratoire continue et les statistiques en termes de création d'emplois se sont inversées en particulier sur les zones d'emploi de Béziers et du bassin de Thau.

La population se concentre sur la bande littorale, les hauts

cantons perdent population et activité économique, les villes et villages créent des lotissements dorts, l'activité économique se concentre sur Montpellier. Malgré la crise, les prix de la location ou du m2 construit continuent de flamber.

Les problèmes d'accès au logement, à l'énergie, aux transports et généralement aux services publics se posent dans une bonne partie du territoire.

La part des retraités dans la population évolue jusqu'à être égale au nombre des actifs sur la zone d'emploi d'Agde-Pézenas.

A PARTIR DES DOCUMENTS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT

L'Hérault attire environ 1000 habitants de plus par mois ; 80% de la population vit dans les villes.

Les nouveaux arrivants

Les nouveaux Héraultais sont en majorité des Franciliens et des Languedociens. Ils proviennent pour la plupart d'un milieu citadin. Bien que tout le territoire soit concerné, ces derniers ont une préférence pour la rive gauche du fleuve de l'Hérault et pour la partie Est

du département, autour de Montpellier.

Qui sont-ils ?

Ils sont plutôt jeunes, la plupart ayant **entre 35 et 45 ans** ;

43 % sont des couples avec enfants. Ces déplacements ont le plus souvent lieu du fait d'une mutation ou d'un changement pour un emploi plus qualifié améliorant le niveau professionnel d'un des deux conjoints ;

beaucoup de **jeunes** venant étudier dans l'Hérault, décident de rester et de s'y installer une fois leur diplôme en poche ;

les **retraités** venant s'installer dans le département sont en revanche moins nombreux. Si leur migration était importante entre 1970 et 1980, elle l'est beaucoup moins aujourd'hui.

La **répartition homme-femme** est de **48 et 52%**.

LES 25 COMMUNES LES PLUS PEUPLÉES DU DÉPARTEMENT (CHIFFRES 2013)

Montpellier	268 244	Villeneuve-lès-Maguelone	9 447	Juvignac	7 785
Béziers	72 927	Saint-Gély-du-Fesc	9 206	Balaruc-les-Bains	6 995
Sète	44 033	Saint-Jean-de-Védas	8 875	Sérignan	6 888
Lunel	25 802	Pérols	8 674	Grabels	6 654
Agde	24 384	Pézenas	8 656	Bédarieux	6 615
Frontignan	22 950	La Grande-Motte	8 612		
Mauguio	16 888	Le Crès	8 371		
Castelnau-le-Lez	16 351	Clermont-l'Hérault	8 269		
Lattes	16 001	Marseillan	8 040		
Mèze	11 086	Lodève	7 871		

Ce tableau montre clairement une occupation massive sur la bande littorale et le poids de MONTPELLIER qui regroupe 25% de la population héraultaise.

LA QUESTION DE LA FUTURE MÉTROPOLE

Sur notre département, la métropolisation autour de Montpellier a fait l'objet de beaucoup de lobbying pour que le gouvernement abaisse le seuil permettant à terme de constituer la Métropole.

Les nouvelles lois de décentralisation restent dans le fil de ce qui avait été imaginé par Sarkozy, moins de finances, moins de services publics, plus de

pouvoir pour quelques-uns, moins de démocratie, mise en compétition entre les territoires. Volonté de remettre en cause le modèle français assis sur la commune et le département, remise en cause des nouvelles compétences régionales, tout cela au profit de qui ?

Dans le même temps, l'Etat et l'Europe ont la main sur le cadre des politiques

appliquées en territoire. On voit peu à peu se définir une nouvelle géographie chère aux libéraux européens. Le tout, évidemment, en lien avec les réductions d'effectifs dans la fonction publique, le gel des salaires, des charges de travail accrues.

Inacceptable pour la CGT !

ZONES D'EMPLOI

Notre département compte deux nouvelles zones d'emploi depuis la mise à jour de la DARES en 2011.

Agde et Pézenas ainsi que Clermont l'Hérault/Lodève font leur apparition.

Les zones d'emploi sont des outils statistiques utilisés par les pouvoirs publics pour l'élaboration des politiques publiques.

DÉFINITION

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des **actifs** résident et travaillent, et dans lesquels les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage actualisé se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés lors du recensement de 2006.

Zones d'emploi	Nombre de communes		Population totale au 01/01/2008	
	Nouveau découpage	Ancien découpage	Nouveau découpage	Ancien découpage
Agde - Pézenas	25		75 800	
Béziers	127	152	213 900	289 700
Clermont-l'Hérault - Lodève	64		50 300	
Ganges	84	84	44 650	44 650
Montpellier	123	168	608 550	600 850
Sète	9	14	96 200	119 300

ENERGIE, TRANSPORT, LOGEMENT

La densité de population autour de Montpellier, la centralisation de l'activité économique, sociale, administrative, culturelle, sportive amènent une inflation accrue du prix du logement.

Les salariés sont de plus en plus nombreux à s'éloigner de leur lieu de travail et font exploser l'urbanisme dans beaucoup de communes.

Les questions de transports sont au cœur des préoccupations puisque à ce jour le réseau SNCF est saturé, la région a augmenté sa part de TIPP au maximum pour financer sa politique du train à 1 €, les camions saturent les routes alors que le fret ferroviaire et maritime est à l'abandon. Il n'y a pas de cohérence entre le train, le bus, le tram en lien avec l'UIT LR. Une étude transport sera présentée lors du Congrès.

ENTREPRISES, EFFECTIFS SALARIÉS, SALAIRES

L'Hérault compte 330 000 salariés. 230 000 d'entre eux sont dans le secteur privé ; près de 100 000 travaillent dans la fonction publique.

Le département pèse pour 40% dans l'emploi régional.

Le secteur industriel bien que peu présent en nombre a un effet d'entraînement économique important. La zone d'emploi de Béziers est devenue la première zone d'emploi métallurgique du Languedoc Roussillon.

31/12/2008	EFFECTIF SALARIE					TOTAL EFF SALARIE
	Etab de -10 SALARIES	Etab de 10-19 SALARIES	Etab de 20-49 SALARIES	Etab de 50-199 SALARIES	Etab de 200 SALARIES ET +	
Région	174 399	73 704	96 358	112 574	64 504	521 539
AUDE	22 393	9 411	11 905	11 220	3 549	58 478
GARD	43 791	18 260	23 559	29 294	18 872	133 776
HERAULT	73 271	31 009	41 630	51 491	33 126	230 527
LOZERE	5 655	2 190	3 274	3 760	818	15 697
P.O	29 289	12 834	15 990	16 809	8 139	83 061

Source : Pôle Emploi, Données Corinthe, Traitement OREF-LR

Le secteur de la construction est en grande difficulté malgré une politique de grands travaux. Les fermetures de Belmonte et Multitec ont mis en évidence de grandes dérives en matière de marché public. La sous-traitance locale mais aussi les réseaux de travail clandestin et les dérèglementations européennes plombent les salaires.

Les secteurs du commerce et de l'aide à domicile se sont développés dans un salariat massivement féminin et précarisé. Le tourisme, longtemps mis en avant, est en perte de vitesse, il crée moins d'emploi, la restauration et l'hôtellerie connaissent un nombre grandissant de liquidation. Le tourisme d'affaires autour de Montpellier permet pour l'instant de masquer les graves difficultés du secteur.

Le secteur agricole, secteur traditionnel de l'économie héraultaise, pèse peu dans l'emploi départemental. Les restructurations,

les arrachages de la vigne, la spéculation foncière ont profondément modifié les paysages et l'économie mais pour l'heure il y a un manque flagrant d'alternative dans le milieu rural, qui voit en plus les services publics s'éloigner, rendant leur territoire encore moins attractif.

Cette situation ne veut pas pour autant dire que le département et la région ne produisent pas de richesses. Notre région est dixième en ce qui concerne sa participation au PIB national avec une progression de 3% en 2011. L'année 2012 est marquée par le manque d'investissements et de consommation des ménages.

N'y a-t-il pas là des arguments supplémentaires pour valider la campagne de la CGT sur le coût du capital ? N'y a-t-il pas là des arguments pour justifier sans attendre des augmentations de salaire et une meilleure répartition des richesses ?



LES SALAIRES EN LANGUEDOC ROUSSILLON À PARTIR DES TABLEAUX DE LA CCI LR

■ Revenus salariaux

Bien que le niveau de vie ait continué à augmenter en 2010 dans notre région (+1,9%), il demeure sensiblement plus faible que la moyenne nationale (-13,4%).

Ce sont les départements de la Lozère et du Gard qui bénéficient de la plus forte appréciation du revenu net moyen imposable (respectivement +2,5% et +2,3%), suivis par les Pyrénées-Orientales (+2%), l'Hérault (+1,9%) et l'Aude (+1%).

Revenus salariaux annuels moyens nets de prélèvements par sexe et catégorie socio-professionnelle, en 2010 (en euros)

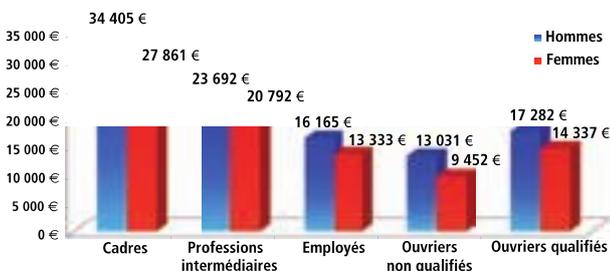
Champ : revenu salarial annuel moyen net de prélèvements par salarié au lieu de résidence.
Source : Insee, DADS

	Languedoc-Roussillon	Province	France métropolitaine
Hommes	20 900	22 206	23 772
Femmes	16 268	16 909	18 103
Ensemble	18 636	19 652	21 028
Cadres	34 412	35 968	39 381
Professions intermédiaires	22 318	23 126	23 545
Employés	13 235	14 515	14 902
Ouvriers qualifiés	16 738	17 686	17 823
Ouvriers non-qualifiés	11 699	12 885	12 966

Revenu moyen net imposable par foyer fiscal (2010)

	Revenu net imposable par foyer fiscal (€)	Ecart à la moyenne régionale (20 543€)	Ecart à la moyenne nationale (23 735€)
Aude	18 870	- 8,1 %	- 20,5 %
Gard	20 768	+ 1,1 %	- 12,5 %
Hérault	21 412	+ 4,2 %	- 9,8 %
Lozère	19 362	- 5,7 %	- 18,4 %
Pyrénées-Orientales	19 688	- 4,2 %	- 17,1 %
Languedoc-Roussillon	20 543	0,0 %	- 13,4 %

Source : DGI, Impôt sur le revenu par région, département, commune



Différences salariales en Languedoc-Roussillon suivant la catégorie socio-professionnelle et le sexe (2010)

Champ : revenu salarial annuel moyen net de prélèvements par salarié au lieu de résidence. / Données en valeur médiane, salaire au-dessous duquel se situe 50% des salaires.
Source : Insee, DADS, Atout Métiers LR

RAPPORT DE FORCE POLITIQUE (SOUS RÉSERVE DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU MOIS DE MARS)

Alors que le Conseil Régional, le Conseil Général et la Mairie de Montpellier sont à gauche, la droite s'est solidement implantée dans plusieurs grandes villes du département.

Lors des derniers scrutins (présidentielle, municipale), le Front National a vu son score progresser de façon importante. Les mutations sociologiques, conjuguées aux effets de la crise font leur œuvre.

Longtemps dominé par un homme et un système "le frêchisme", le personnel politique reste englué dans des batailles de pouvoir avec un manque d'ambition patent. Les problématiques des salariés sont peu prises en compte, le patronat héraultais malgré ses divisions joue un rôle important dans les choix politiques alors que le syndicalisme reste divisé.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION SUR LES ENJEUX DE VIE SYNDICALE

Pour la seconde année consécutive, l'Union Départementale a dépassé les 10 000 adhérents (cf. tableau). Si nous pouvons nous féliciter d'avoir atteint les objectifs définis par le 48^{ème} Congrès dès 2011, nous avons le devoir de poursuivre les efforts de syndicalisation déployés depuis le milieu des années 2000 conformément aux différentes résolutions des Congrès confédéraux.

L'Union Départementale réalise régulièrement un état des lieux de ses forces organisées et le recoupe avec celui du salariat du département pour mettre en évidence nos points forts et nos points faibles. C'est à partir de là que nous pouvons définir des objectifs et une stratégie de syndicalisation.

Outre notre connaissance du terrain, nos principaux outils pour connaître nos adhérents sont CoGeTise et CoGiTiel. Si CoGeTise est un outil fiable qui nous permet d'avoir une connaissance quantitative fiable du nombre de nos syndiqués, il en va autrement pour CoGiTiel. En effet, si près de 8 000 fiches sont renseignées, elles sont loin d'être toutes à jour : les anciens adhérents ne sont pas toujours archivés et les nouveaux ne sont pas toujours saisis dans la base de données. CoGiTiel est un maillon essentiel de la vie syndicale car il doit permettre à tous les adhérents de la CGT de recevoir la presse syndicale et autres informations (Ensemble, Action CGT 34, presse et infos fédérales, brèves d'UD...) et des messages. C'est aussi CoGiTiel qui permet aux syndicats et leurs secrétaires généraux de recevoir les informations de toutes les structures de la CGT. Enfin, c'est CoGiTiel qui permet à la CGT de connaître ses élus et mandatés dans les entreprises et de communiquer avec eux.

Un travail régulier en lien avec les responsables vie syndicale des Unions Locales et Unions Syndicales doit être fait pour améliorer la situation.

Si nous cumulons les 2000 fiches manquantes, les problèmes de mises à jour, les retours de courrier et de courriels liés à des problèmes d'adresses mal renseignées, nous estimons à 30% le nombre de nos adhérents qui ne reçoivent pas d'information CGT.

Qui sommes-nous ?

Les syndiqués CGT de notre département sont des hommes à 60% et des femmes à 40%. A première vue, cette situation est semblable aux taux d'emploi féminin et masculin de l'Hérault. Cependant nous avons plus d'implantations dans

le secteur public qui est plus féminisé. La proportion d'adhérentes devrait donc être plus élevée. Cela témoigne donc d'une relative sous-syndicalisation des femmes dans les entreprises où la CGT est présente.

Notre organisation est vieillissante. La moyenne d'âge est de 49 ans. Si nos adhérents étaient représentatifs de la population active, les taux des plus de 40 ans et des moins de 40 ans seraient sensiblement égaux. Nous en sommes loin : 61% des nôtres ont entre 40 et 60 ans et seulement 23% ont moins de 40 ans. Les moins de trente ans sont quasi absents (moins de 5%) de notre organisation. L'entrée de plus en plus tardive dans l'emploi donne en partie l'explication pour cette tranche d'âge mais elle ne doit pas nous exempter d'une réflexion et d'actions spécifiques aux questions posées par la jeunesse : il y a urgence à redresser la barre. Quant aux retraités, ils ne représentent que 15% de nos effectifs. Pourtant ils représentent 30% du salariat de l'Hérault. La continuité syndicale lors du passage de la vie active à la retraite demeure un enjeu majeur pour réduire cet écart.

Les ouvriers et employés resteraient très largement majoritaires (80%) alors que près d'un salarié du département sur deux est un ICTAM (ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise). Ce décalage est toutefois à relativiser car de trop nombreux syndicats négligent de déclarer leurs adhérents à l'UGICT tant sur CoGeTise que sur CoGiTiel. Nos récents reculs électoraux dans certains de nos bastions historiques ne sont pas étrangers à l'évolution du salariat et au retard de prise en compte de cette situation par nos syndicats. Il en va de même quant à nos difficultés à mettre en place une Commission Départementale-UGICT réellement fonctionnelle.

50% de nos syndiqués sont du public alors que celui-ci représente 30% de l'emploi départemental. 50% sont du privé pour 70 % de l'emploi départemental et parmi ces derniers, 10% travaillent dans une entreprise nationalisée.

Quant aux privés d'emploi (CNPE), ils sont quasi absents de nos rangs en dépit du fort taux de chômage départemental. Pour pallier les difficultés d'organisation, l'Union Départementale a impulsé la création d'un syndicat départemental des travailleurs précaires.

Enfin, nos adhérents sont plutôt des adhérents récents. Près d'un sur deux a moins de 5 ans d'adhésion et seulement 1 sur 4 a plus de 10 ans d'adhésion. Il y a nécessité à pérenniser nos adhésions, notamment en révisant les périmètres

de nos syndicats tels que nous y invitent les résolutions de Congrès confédéraux : La précarité n'aidant pas à fidéliser l'adhésion aux syndicats d'entreprise. Le développement des syndicats locaux et départementaux est une première réponse apportée.

Où sommes-nous ?

3 « grosses » Fédérations se partagent 40% de nos adhérents : Santé et Action Sociale, Services Publics, FAPT.

7 « moyennes » Fédérations se partagent 40 autres % : Cheminots, FNME, Transport, Commerce, Organisme sociaux, FERC et Métaux.

Les « petites » Fédérations ne regroupent que 20% de nos adhérents.

Quant à la répartition territoriale, c'est l'Union Locale de Montpellier qui concentre le plus gros de nos syndiqués soit près de 60%. L'agglomération concentrant 60% de l'emploi du département dont 80% de l'emploi public régional, la syndicalisation devrait y être plus importante. Montpellier bénéficie également d'une concentration des adhésions sur son territoire car les syndicats pluri-UL ne reversent parfois leurs cotisations qu'à une seule d'entre-elles mettant ainsi en péril les trésoreries des « petites » UL et les privant de militants.

Pour rappel, conformément aux statuts de la CGT, les syndicats rayonnants sur plusieurs territoires doivent refaire les versements nécessaires à chacun d'entre eux.

Le reste des syndiqués se répartit entre le Biterrois (21%), Sète (7%) — en repli — et les 6 autres Unions Locales (12%) dont le nombre d'adhésions varie en dents de scie.

A l'échelle des syndicats, nous avons 375 bases qui font des versements à CoGeTise alors que 745 bases sont recensées dans CoGiTiel. Certaines sont des sections syndicales qui n'apparaissent pas sur CoGeTise car leur syndicat ne fait pas la distinction. Pour d'autres, il n'y a, soit pas d'adhérents saisis, soit aucune cotisation versée : un toilettage est nécessaire et renvoie à un travail régulier entre responsables « vie syndicale » de l'Union Départementale, des Union Locales et des Unions Syndicales.

Concernant les bases qui cotisent, près de la moitié d'entre-elles ont moins de 10 syndiqués et représentent moins de 7%. Seulement 40 syndicats ont plus de 50 syndiqués totalisant 6400 adhérents soit 65% de nos forces.

Enfin, les « individuels » sont encore trop nombreux (près de 8%) bien qu'en baisse. La création de syndicats multi-professionnels (Lodève, Bédarieux) ou locaux comme dans la construction, les sociétés d'étude, la santé et l'action sociale doit nous permettre de les organiser dans de véritables syndicats conformément aux décisions prises dans nos Congrès.

Une CGT qui se renforce

En dépit des décalages mis en évidence ci-dessus, la CGT se renforce dans l'Hérault en gagnant plus de 500 adhésions depuis le dernier Congrès. Pour développer notre organisation, l'Union Départementale a adopté un plan de syndicalisation qui renforce ou complète ceux des Unions Locales et des Unions Syndicales. Ce plan cible tout particulièrement six champs fédéraux : les organismes sociaux à travers l'aide à domicile, le commerce, le transport, la construction, la métallurgie, les services publics territoriaux.

Ce plan repose sur trois grands axes : la pérennisation des adhésions, le renforcement des bases existantes, l'implantation dans les entreprises où nous sommes absents.

Le Comité général, réuni en juin 2012, a débattu de ces orientations. En outre, il a pointé la nécessité de relancer la Commission Départementale UGICT, le collectif femme-mixité et d'organiser les travailleurs précaires et privés d'emploi. De plus, les enjeux territoriaux ont particulièrement retenu l'attention des participants. Ils ont pointé la nécessité de franchir une étape sur la réflexion territoriale tant du point de vue des enjeux revendicatifs que de la structuration syndicale et de l'implantation interprofessionnelle.

C'est bien dans la continuité des débats menés avec ses syndicats que l'Union Départementale vous propose des orientations adaptées au besoin d'une plus grande efficacité de notre organisation dans l'Hérault.



GLOBAL FNI

UNIONS LOCALES	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AGDE	216	277	290	355	314	284	286
BEDARIEUX	846	211	250	261	302	286	163
BEZIERS	2068	1966	2140	2142	2195	2186	1934
CLERMONT L'HERAULT	170	179	215	209	221	190	186
GANGES	13	16	18	18	21	12	14
HÉRAULT	71	49	49	55	83	51	15
LUNEL	184	277	232	226	235	246	212
MONTPELLIER	5055	5435	5472	5669	5914	6030	4627
PEZENAS	41	71	69	70	100	85	73
SETE	881	927	824	806	757	693	504
TOTAL GENERAL	9545	9408	9557	9810	10141	10063	8015

Salaires
Emplois
Retraite
Santé
Services publics
...



Une force
à vos côtés

LA SOLUTION C'EST NOUS...
TOUS!

FD	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
AGRO AL	101	100	107	126	134	117	79
CHEMINOTS	773	760	749	749	759	767	703
CHIMIE	82	111	142	97	94	140	75
CNPE	82	54	73	71	73	72	66
COMMERCE	436	530	600	649	603	605	590
CONSTRUCTION	174	217	140	178	203	207	141
EQUIP	222	181	132	102	148	99	45
FAPT	1138	1108	1153	1132	1115	1103	1090
FERC	531	604	606	634	538	523	309
FILPAC	233	149	179	207	256	234	220
FINANCES	273	328	332	338	318	314	238
FNME	1499	856	803	711	835	738	533
FSPBA	108	86	76	98	98	87	81
INTERIMAIRE	4	4	6	5	4	5	6
JOURNALISTES	12	15	6	5	10	10	
MARINS		13	13	12	12	40	
METAUX	434	404	426	484	472	471	374
ORGA SOCIAUX	404	477	443	504	563	562	528
POLICE			0				
PORTS ET DOCKS	0	65	53	30	46	63	2
PROF VENTE			0				
SANTE	1072	1114	1192	1316	1387	1401	1038
SERV PUB	1123	1254	1290	1303	1410	1373	903
SOC ETUDES	13	18	25	25	31	31	21
SPECTACLE	115	182	187	184	184	207	195
THC	4	4	5	5	5	5	3
TRANSPORTS	499	547	587	593	560	621	591
TRAV ETAT	29	21	6	2	2	2	1
UCR	90	80	103	87	97	87	88
UGFF	71	106	112	145	157	168	86
VERRE CERAM	23	21	10	19	26	11	9
Total général	9545	9408	9557	9810	10141	10063	8015

RAPPEL: surcotisation FNME/ Bédarioux en 2007 (environ 650 FNI) car erreur de reversements de la FD au syndicat des mineurs du Bousquet d'Orb.



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

www.macif.fr

N°Cristal 09 69 39 49 50

APPEL NON SURTAXE

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied de Fond 79000 Niort.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**

• 49^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT •
• 10 ET 11 AVRIL 2014 • BALARUC •

RÉSOLUTION 1

RESPONSABILITÉS DU SYNDICALISME

Le Congrès constate que le département de l'Hérault vit une crise alarmante qui touche très durement les salariés, mais aussi les jeunes et les retraités. Il s'agit d'une crise sociale, économique, politique et morale majeure.

Le chômage de masse qui s'installe dans la durée, le niveau de pauvreté bien au-dessus de la réalité nationale, le niveau des salaires au plus bas, le pouvoir d'achat qui se réduit chaque année offrent un cadre de vie et de travail inadmissible.

Le changement de gouvernement et la défaite de Sarkozy ne se sont pas traduits par une modification de la ligne politique qui reste largement inspirée des directives européennes qui conjuguent l'austérité à la rigueur pour conduire à une remise en cause des droits chèrement acquis par les salariés au prix de luttes sociales.

Aux niveaux départemental et régional, les politiques publiques n'ont pas l'ambition de stopper les différents plans de suppression d'emploi qui frappent les entreprises héraultaises.

Les orientations économiques affichées ne prennent pas suffisamment en compte l'activité productive créatrice de richesse et d'emploi. Le tourisme est certes un atout mais il est incapable seul de dynamiser l'emploi et l'économie héraultaise.

Nous réaffirmons notre choix du progrès fondé sur une production respectant les normes sociales et environnementales, un développement solidaire des territoires. A la crise créée par le capital, nous opposons la nécessité d'une répartition des richesses créées qui privilégie la satisfaction des intérêts sociaux.

Notre syndicalisme est porteur de valeurs universelles, la paix et la solidarité internationale font partie de nos valeurs.

Le Congrès réaffirme l'opposition de la CGT aux thèses

portées par l'extrême droite, les syndicats s'engagent à continuer et amplifier la campagne visant à démystifier le programme du Front National. Les thèses racistes, et xénophobes sont incompatibles avec les valeurs que porte notre organisation.

Le Congrès mandate la direction de l'Union Départementale pour amplifier les liens avec les organisations syndicales avec lesquelles nous avons en partage la Méditerranée.

Dans la crise qui frappe partout les salariés en Europe et dans le monde, nous devons prendre des initiatives qui tissent des liens par-delà les frontières. L'extrême droite et le capital divisent les travailleurs, le syndicalisme les rassemble et les organise en vue du progrès social.

Cette crise est alimentée par une offensive sans précédent du MEDEF qui mois après mois pose ses ultimatums et impose ses vues.

Face à lui le syndicalisme est divisé. Uni, le syndicalisme a réuni sur le département des dizaines de milliers de manifestants, en 2009 contre l'austérité, mais aussi en 2010 pour le maintien de la retraite à 60 ans.

La CGT Hérault continue de porter l'idée du syndicalisme rassemblé et continuera à prendre toute initiative qui permette de favoriser des mobilisations fortes.

Dans le même temps, nous ne sommes ni ignorant, ni étranger au débat en cours sur le devenir du syndicalisme. Nous réaffirmons notre attachement à construire un syndicalisme de transformation sociale, un syndicalisme de classe et de masse qui vise la fin de l'exploitation capitaliste.

D'autres organisations existent, d'autres visions du syndicalisme existent, le Congrès mandate la direction de

RÉSOLUTION 1 — RESPONSABILITÉS DU SYNDICALISME

l'Union Départementale pour construire un débat suivi avec les autres composantes du syndicalisme, prendre toute initiative qui permette de dépasser la division syndicale.

Au vu des urgences qui se font jour sur le département et la région, la CGT prendra l'initiative d'une rencontre inter-syndicale en vue de bâtir une plateforme revendicative départementale de nature à alimenter la lutte revendicative dans chaque entreprise, dans chaque localité.

Le Congrès constate qu'aujourd'hui la démocratie sociale reste un vain mot. Quand nous sommes invités à siéger dans une multitude d'instances, le pouvoir de proposition et de décision des organisations syndicales y est peu important voire nul. Ces mécanismes visent à faire croire aux vertus d'un dialogue social où organisations de salariés et patronales seraient partenaires.

Cette logique a conduit certains à conclure des accords avec le MEDEF dans les caisses de sécurité sociale au moment où la CAF, la CPAM, la CARSAT sont en difficulté pour mener leurs missions, où les personnels sont mis sous pression faute de moyens.

La CGT ne se résout pas à voir le MEDEF dicter sa loi dans les caisses de sécurité sociale, la cogestion ne fait pas partie de nos valeurs. Il n'y a pas d'un côté ce qu'on dit aux salariés et de l'autre côté les petits arrangements dans les salons

feutrés. Salariés et patronat ont des intérêts antagonistes.

Le Congrès constate que la loi de 2008 est détournée de son sens pour minorer le poids de la CGT. Nous demandons l'application complète de la loi sur la représentativité syndicale dans les différentes instances de négociation, ou de représentation.

Nous exigeons une négociation sur des droits syndicaux interprofessionnels en vue d'améliorer le fonctionnement des Unions Locales et de l'Union Départementale.

Nous réaffirmons notre attachement à consulter l'ensemble des salariés et des privés d'emploi sur les questions qui les concernent. Nous sommes attachés aux élections prud'homales qui sont un grand moment de débat pour les salariés, nous revendiquons le retour des élections dans la sécurité sociale.

Solidaire, rassembleuse, démocratique, proche des salariés, la CGT entend mener la bataille des idées, débattre et œuvrer avec toutes les forces sociales pour faire progresser les revendications des salariés.

La CGT chérit son indépendance et la préserve en se prononçant et en agissant sur l'ensemble des sujets qui concernent les salariés et les retraités. C'est en ce sens que la CGT continue à être une organisation unique en France et dans le monde.



• **49^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT** •
• **10 ET 11 AVRIL 2014 • BALARUC** •

RÉSOLUTION 2

LES ENJEUX REVENDICATIFS

Le Congrès de l'Union Départementale réaffirme que les questions du travail sont au centre de notre vie sociale. C'est bien le travail qui crée les richesses, c'est lui qui garantit nos retraites, notre droit à la santé, les services publics facteurs de cohésion de la nation, mais aussi qui garantit des droits à celles et ceux qui sont privés du droit de travailler ou qui prennent leur retraite après une vie de travail.

Or c'est bien le travail et ceux qui travaillent qui sont particulièrement touchés par une crise qui a pour conséquence la structuration d'un chômage de masse dans le département, la précarisation d'une grande partie du salariat, mais aussi des jeunes et des retraités.

La pression accrue de la finance a conduit les gouvernements successifs à mener des politiques de rigueur et d'austérité qui aggravent chaque jour la situation du pays et des populations. Alors que c'est la voracité de la finance et du patronat qui sont responsables de la disparition de dizaines de milliers d'emplois, rien n'est fait pour stopper les licenciements et en particulier la casse du secteur industriel.

Le combat du patronat pour réduire le « coût du travail » est une attaque en règle contre notre salaire socialisé et la protection sociale qui en découlent. Les syndicats CGT de l'Hérault se félicitent de l'initiative confédérale d'une campagne sur le « coût du capital ». C'est par les augmentations des salaires, des pensions et des minima sociaux que nous imposerons une autre répartition des richesses que nous relancerons l'économie en relançant la consommation.

En conséquence les syndicats de l'Hérault s'engagent à faire de la question du salaire et pouvoir d'achat une question prioritaire. Les campagnes salaires, le suivi des NAO, les actions sur le pouvoir d'achat et la vie chère feront l'objet de plans de travail réguliers impulsés par l'Union Départementale.

Les coûts du logement, du transport de l'énergie viennent amputer le pouvoir d'achat des salariés et des retraités. Nous sommes dans un des rares départements où la spéculation immobilière a continué à flamber en redessinant le territoire, en éloignant de plus en plus les salariés de leur lieu de travail. L'aide à la pierre doit redevenir la règle, le logement et la mixité sociale doivent être la règle partout. En lien avec les associations et les bailleurs, la CGT portera ces questions sur la place publique. La revendication des salariés de pouvoir vivre à moins d'une 1/2 heure de leur lieu de travail devient une chimère pour beaucoup d'entre eux qui consomment beaucoup de leur temps et de leur budget énergie dans des transports individuels par la route.

Nous portons l'exigence d'un développement harmonieux du territoire qui ne concentre pas d'un côté l'activité économique et multiplie ailleurs les villes, les villages et les cités dortoirs. Le transport collectif doit être facilité et valorisé par la création d'un syndicat mixte régional des transports qui mette en cohérence les complémentarités de transport et l'inter modalité. Ce syndicat régional permettrait qui plus est de lever une taxe additionnelle sur les entreprises en lieu et place de la part de la TIPP prélevée par le Conseil Régional pour financer sa politique.

Le transport ferroviaire est particulièrement impacté par les politiques libérales dans notre département. Le rail autrefois si abondant à toute les heures est aujourd'hui quasi désertifié sur une bonne partie de la journée. Le fret arrive de façon presque exclusive par camions. Le ferroviaire, le fluvial et le Port de Sète perdent régulièrement des volumes. Il y a besoin, dans une recherche de cohérence économique et de développement, de faire du bassin de Thau et des installations ferroviaires de Sète et, notamment de celles du port, un nœud d'échange de marchandises. Cela doit se faire dans un schéma global, national et même mondial qui offre des perspectives de progrès social, économique et

RÉSOLUTION 2 — LES ENJEUX REVENDICATIFS

environnemental. Ce développement du ferroviaire doit donc aussi comprendre le triage de Béziers et le débouché naturel qu'offre pour le Languedoc la ligne Béziers Clermont Paris.

Les installations montpelliéraines des Près d'Arènes doivent être réactivées pour désengorger Montpellier et desservir l'agglomération.

Le transport public de voyageur par rail ne peut pas être réduit à la promesse du train à 1€ qui ne répond pas aux besoins des usagers et fait peser sur les cheminots des conditions de travail dégradées. L'offre de transport ferroviaire dans le département et la région est notoirement insuffisante. Les populations doivent pouvoir se déplacer aux meilleurs coûts pour eux-mêmes et la collectivité non seulement pour se rendre au travail mais aussi pour leurs loisirs. À ce titre, la CGT ne saurait accepter un transport public à deux vitesses. De même, l'offre ferroviaire ne peut être cantonnée au littoral. La CGT exige la réouverture des lignes de la vallée de l'Hérault et de l'est montpelliérain.

Dans la prolongation des Etats Généraux du service public ferroviaire, les syndicats portent l'exigence d'une réforme qui ne conduise pas à l'éclatement de l'entreprise publique SNCF. Ils s'engageront avec les cheminots et les populations pour que les projets néfastes du gouvernement et du patronat n'aient pas lieu.

La pression sur les salariés s'est accentuée en termes de rythmes du travail, d'intensification de la production, d'organisation du travail qui génère souffrances et maladies professionnelles accrues. Il y a urgence à transformer le travail.

Les questions des conditions de travail et de la santé au travail valident pleinement la nécessité d'une réforme des retraites qui permette une vie après le travail dans de bonnes conditions avec des pensions qui ne conduisent pas les retraités vers les services d'aide sociale.

Les syndicats réunis en Congrès réaffirment leur détermination à obtenir un nouveau statut du travail salarié et une sécurité sociale professionnelle ainsi qu'une réforme des retraites qui permette : un droit à la retraite à 60 ans, pas de pensions inférieures au SMIC, une véritable reconnaissance de la pénibilité du travail qui permette un départ anticipé dès 55 ans. L'ensemble des mesures sur les retraites et la protection sociale exige un audit des aides consenties au patronat, la suppression de toutes les exonérations patronales qui ne

permettent pas de favoriser un nouveau projet industriel pour la France de viser l'objectif du plein emploi pour les salariés.

Les réformes successives sur les retraites et la recherche effrénée de la productivité ont pour conséquence une augmentation de maladies liées au mal travail (cancers, AVC...) l'espérance de vie en bonne santé recule.

Les syndicats réunis en Congrès font de la santé des salariés un axe de leur action revendicative, ils décident de prendre des initiatives régulières pour informer les salariés des conséquences du mal travail sur leur santé et leur espérance de vie. Nos mandatés dans les organismes sociaux et dans les médecines du travail auront à porter de façon prioritaire les revendications de la CGT en la matière.

Le congrès affirme que le droit à la santé est un droit humain et revendique un système de sécurité sociale favorisant l'accès au soin pour tous. « *La CGT propose une réforme pour redynamiser le financement de la sécurité sociale à partir des principes constitutifs, reposant sur la logique de valorisation du travail, de création d'emplois, d'augmentation des salaires et, par conséquent, sur la promotion et le développement du salaire socialisé* ». Doc d'orientation 50^{ème} congrès confédéral.

Sur le modèle de ce qui s'est fait avec les syndicats de cheminots pour le ferroviaire, le Congrès propose la tenue d'Etats généraux de la santé qui permettront de construire un projet CGT.

Il est proposé de reproduire la même façon de travailler dans l'ensemble des fonctions publiques pour construire partout des contreprojets qui soient le pendant des thèses libérales qui conduisent à une désertification du territoire et à des mises en concurrence de services publics vitaux pour les populations.

La CGT conteste le concept de dépendance amorcé sous Nicolas Sarkozy et repris sous Hollande. Nous lui préférons celui d'autonomie beaucoup plus large. Le Congrès affirme que ce débat est un enjeu pour toute la CGT et le devenir de la sécurité sociale. Une initiative de type colloque sera organisée par la CGT en direction des populations, des élus, des associations, des professionnels de santé.

L'agriculture doit s'inscrire dans un développement économique favorisant l'emploi stable, le maintien des terres agricoles

RÉSOLUTION 2 — LES ENJEUX REVENDICATIFS

pour les soustraire à la spéculation immobilière et favoriser une agriculture de proximité intégrée au tissu social et économique du département.

Les propositions de la CGT pour vivre et travailler dignement dans l'Hérault s'appuient sur une exigence de développement de l'industrie mais aussi de reconquête de la protection sociale et des services publics. Les syndicats appellent à porter une campagne sur les services publics en appui des élections professionnelles du 04 décembre 2014. Cette campagne doit articuler besoins des populations et revendications des salariés.

La CGT doit défendre les missions de service public, l'emploi public, revendiquer une autre politique passant par l'abrogation des lois actuelles atteignant le service public (Loi Modernisation de l'action Publique et affirmation des Métropoles dite MAPAM, Loi « **Hôpital, patients, santé et territoire** », abrégée en **HPST** et dite aussi **loi Bachelot**, promulguée le 21 juillet 2009, La **loi relative aux libertés et responsabilités des universités** dite **loi LRU** ou **loi Péresse**, communément appelée **loi d'autonomie des universités...**)

• 49^{ÈME} CONGRÈS DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CGT DE L'HÉRAULT •
• 10 ET 11 AVRIL 2014 • BALARUC •

RÉSOLUTION 3

POLITIQUE DE SYNDICALISATION ET VIE SYNDICALE

Les questions de la syndicalisation et de la vie syndicale ont été au centre de plusieurs Congrès confédéraux et départementaux sans pour autant qu'on puisse enregistrer des bougés significatifs sur le département et la vie syndicale de la CGT, même s'il nous faut nous féliciter du cap des 10 000 adhérents franchi en 2010 par la CGT. Les questions du rapport de force nécessaire pour imposer nos revendications mais aussi, l'importance nouvelle donnée aux élections professionnelles à partir de la loi de 2008 appellent une politique ambitieuse de syndicalisation, un effort sans précédent sur notre qualité de vie syndicale, une coordination et une impulsion départementale pour que la CGT soit la première force organisée mais qu'elle soit aussi la première organisation en terme de représentativité.

Le Congrès confédéral a fait de la syndicalisation un axe majeur de l'action de la CGT. Une part importante du salariat

n'est pas régulièrement en contact avec un militant CGT, les déserts syndicaux peuvent être territoriaux et ou professionnels.

La syndicalisation doit faire l'objet d'un travail particulier mis en place à chaque niveau de la CGT. L'ensemble des directions syndicales en font leur priorité et engagent sur le sujet le débat et l'action de nos adhérents.

Le Congrès fixe de franchir un nouvel objectif de syndicalisation en portant les effectifs de la CGT à 12 000 adhérents. Compte tenu de la spécificité de notre département, il est demandé à l'USR 34 d'atteindre le cap des 2000 syndiqués et aux syndicats actifs d'atteindre ou dépasser le cap des 10 000 syndiqués en priorisant la jeunesse, la féminisation et la diversité du salariat tant dans sa composition public/privé, que dans son statut ou sa qualification.

RÉSOLUTION 3 — POLITIQUE DE SYNDICALISATION ET VIE SYNDICALE

Dans la continuité des débats du Comité général, le travail autour de l'égalité femmes/hommes, le collectif « jeunes Cgt », le collectif UGICT seront des éléments supports d'un plan départemental de syndicalisation construit à partir du diagnostic territorial mais aussi de la photographie de la CGT, ce que nous appelons plus simplement notre état orga. Toutes les forces de la CGT doivent s'engager et participer à la bataille de la syndicalisation.

Renforcer la CGT là où nous sommes présents en partant de nos résultats électoraux, implanter la CGT là où elle est absente à partir de nos constats mais aussi de nos exigences revendicatives, structurer le plan départemental mais aussi l'activité et la réflexion de chaque syndicat. Le collectif « Vie Syndicale » départemental aura à établir des priorités et définir des cibles d'implantation en lien avec la réflexion des syndicats, des Unions Locales, des Unions Syndicales, mais aussi des Fédérations.

L'ambition que fixe notre Congrès ne pourra se matérialiser que par un effort sans précédent pour doter nos syndicats, nos Unions Locales, nos Unions Syndicales d'animateurs à la vie syndicale qui ont en charge de prendre le pouls de la CGT mais aussi de coordonner et la vie syndicale et le plan de syndicalisation.

Pour aider les syndicats à se doter d'animateurs à la vie syndicale, l'Union Départementale accentuera les stages « animateur à la vie syndicale » et « renforcer la CGT, des principes et des actes »

Des syndiqués formés et informés sont indispensables à l'organisation d'une force syndicale apte à porter nos ambitions revendicatives. Seuls 2/3 des syndiqués reçoivent aujourd'hui nos publications, le Congrès réaffirme l'importance de notre outil CoGiTiel.

Les efforts de l'Union Départementale en matière de formation doivent être maintenus en ce qui concerne les stages mandats mais ils doivent être complétés par des stages responsabilité dans le syndicat tel que le stage « secrétaire de syndicat ».

Sous la pression patronale, les IRP prennent bien souvent la place de la direction syndicale. Le syndicalisme CGT doit être avant tout un syndicalisme d'adhérents, la CGT prend toute sa place dans les IRP à partir d'une réflexion syndicale qui recherche constamment à éviter le cumul des mandats et la confusion entre activité syndicale et activité institutionnelle.

L'exigence d'un syndicalisme d'adhérents et d'une CGT qui se renforce pose la question de nos pratiques et de nos structurations syndicales. L'ambition portée dans le 49^{ème} Congrès confédéral dans les Résolutions n°4 et n°6 a eu des effets timides et n'a pas permis une transformation en profondeur de la CGT. Pourtant réunion après réunion, nous pointons un décalage entre notre structuration et le salariat.

Le Congrès affirme qu'il y a nécessité de poursuivre la réflexion sur le périmètre et l'activité du syndicat, de réfléchir à une autre forme d'organisation des chômeurs et des précaires, de mettre en débat le maillage territorial avec l'objectif d'offrir plus de proximité aux salariés. Les Unions Locales sont des outils essentiels de l'Union Départementale, en lien avec les réflexions confédérales. Des propositions seront faites aux syndicats. Les syndicats s'engagent à reverser plus régulièrement les cotisations perçues via CoGÉTise. Les syndicats rayonnant sur plusieurs Unions Locales s'engagent à reverser les cotisations dues à chacune d'entre elles.

Les élections professionnelles font l'objet d'un enjeu vital pour l'ensemble des organisations syndicales. Le patronat ne reste pas neutre dans les échéances et agit quand il le peut pour choisir ses interlocuteurs. Les échéances électorales ont des conséquences pour toute la CGT, c'est pourquoi un point régulier doit être fait au niveau local et départemental. Les syndicats s'engagent à fournir leurs PV d'élection à l'Union Départementale ainsi que les désignations des délégués syndicaux qui doivent intervenir après chaque élection. A partir des éléments fournis par les syndicats, l'Union Départementale organisera des rendez-vous réguliers avec nos élus et nos délégués syndicaux.

Renforcer la CGT, placer les syndiqués au cœur du syndicat, former et informer nos adhérents, consolider la place de nos directions syndicales, armer nos élus à partir du revendicatif, réfléchir à nos structurations syndicales et à notre maillage territorial, sont les conditions que se donne le Congrès pour permettre à la CGT de rester la première force syndicale sur le département de l'Hérault.

Tout augmente sauf les salaires !

Ça suffit !

Augmentez les

salaires !

Le SMIC à 1 700 €



www.ud34.cgt.fr
lacgt34.over-blog.org



© Hubert Bonnier



SANTÉ ■ PRÉVOYANCE ■ ÉPARGNE ■ RETRAITES



HUMAIN, SINON RIEN

Le groupe APICIL se situe au 5^{ème} rang des groupes de protection sociale en France.

Les Institutions et Mutuelles qui le constituent sont à but non lucratif et fonctionnent sur un mode paritaire et humaniste.

Construit autour des valeurs de **solidarité**, de **transparence** et d'**humanisme**,

Le groupe fonde sa différence sur une vision innovante : **la Protection Sociale Durable**.

Elle se traduit notamment par un engagement fort de notre service Action Sociale dans des domaines aussi variés que :

la prévention des risques santé, le dépistage, le retour à l'emploi, l'accueil des personnes handicapées...

Nos conseillers experts sont à votre disposition pour effectuer avec vous, en fonction de votre situation, **un diagnostic de votre protection sociale**.

Une relation de proximité APICIL Montpellier

11 boulevard Ledru Rollin 34000 MONTPELLIER Tél : 04 67 66 88 09 www.apicil.com

ACTION CGT 34

Trimestriel édité par
 l'Union Départementale CGT
 de l'Hérault

CP : 0414 S 08289

UD CGT 34

Maison des syndicats
 474 Allée Henry II de Montmorency
 34000 Montpellier

Tél : 04 67 15 91 67

Fax : 04 67 15 63 92

Mail : ud34@cgt.fr

L'actu CGT 34 sur le net, c'est :

<http://lacgt34.over-blog.org>

L'info, c'est aussi :

<http://www.ud34.cgt.fr>

Directeur de publication :

André Fernandez

Diffusion gratuite

Impression :

